

Image not found or type unknown



Terminologie fiscale dans un courrier

Par **BATTLE SOPHIE**, le **14/03/2018** à **17:37**

DANS une lettre de la direction des finances, que veut dire la phrase: au titre de l'année 2015 à 2017? cela concerne combien d'années de déclarations ? merci d'avance

Par **fabrice58**, le **14/03/2018** à **17:50**

Des finances publiques ?

S'agit-il d'une lettre modèle 2120 ? De déclarations des revenus ? Soyez précise si vous voulez qu'on vous renseigne, a priori, si on devine bien ce que vous décrivez, il s'agit de 3 années.